

Arrestation des paysans en lutte contre les accaparements de Bolloré

En Sierra Leone, cinq leaders d'une association et un député contestant les acquisitions de terre menées par la Socfin liée au groupe Bolloré ont été arrêtés et sont en attente d'un procès.

Le procès aura lieu le 15 novembre. Les membres de la MALOA (*Malen Affected Land Owners Association*) ont été arrêtés tour à tour entre le 7 et le 16 octobre et détenus à Bo, la deuxième plus grande ville du pays, à 200 km de Freetown, la capitale de Sierra Leone. La SAC (Socfin Agricultural Company) détenue par la Socfin, une société luxembourgeoise dont le principal actionnaire contrôlant est le groupe Bolloré (qui détient 38,7% des parts) les accusent d'avoir détruit des plants de palmiers. Au vu de la faiblesse des preuves (un motard comme seul témoin visuel, et en pleine nuit d'après le témoignage de l'avocat recueilli par Mediapart), l'opération ressemble fort à une tentative d'intimidation et de répression.

Un cas manifeste d'accaparement des terres

Les membres de la Maloa protestent en effet depuis plusieurs années contre la manière dont la Socfin s'est implantée sur 6500 ha de terres de la région de Malen en 2011 au détriment de 40 villages. Cette acquisition représente pour eux un cas d'« accaparement des terres » rendu manifeste par le manque de consultation des acteurs clés, le manque de transparence dans le processus et la pression faite aux chefs et propriétaires terriens pour signer l'accord de cession. Selon la déclaration de la MALOA en octobre 2011, les autorités locales les « poussaient à appliquer leurs empreintes sur le document, leur répétant qu'ils perdraient leur terre même s'ils ne signaient pas ou s'ils n'acceptaient pas la compensation ». L'association a également décrit à plusieurs reprises les cas de corruption qui ont entouré le processus d'implantation de la SAC.



Rassemblement des villageois en soutien devant le tribunal

Le 5 juin dernier, ils s'étaient mobilisés avec les riverains des autres plantations industrielles détenues par la Socfin au Cameroun (Socapalm), en Côte d'Ivoire (SoGB) et au Libéria (SRC et LAC) tandis qu'une lettre signée par les représentants issus de ces différents pays était remise à Vincent Bolloré à l'occasion de l'assemblée générale du groupe (voir dossier de presse). « On cherche à nous faire taire, afin qu'on ne dise pas que Bolloré vole des terres. Nous sommes déterminés même si on sait que la Socfin continuera à faire pression et recourir à l'intimidation » explique le député local Shiaka Musa Sama, porte-parole de la Maloa poursuivi lui aussi.